J'ai Examiné avec toute Lattention qui ma été possible
Les lettres de Mr Girault dont Lacademie ma chargé
Jeny ai reconnu que Lexposé d'une affection historique
accompagnée ~~de tant~~ des simptomes variés que jen entreprendrai
pas d'en faire Lextrait on peut regarder Cette maladie
Comme un Cas particulier dont la plus grande partie des faits
sont audessus dela vraisemblance. jene pretends pourtant pas
revoquer endoute ceux que Monsieur girault garantit pour
Comme Certains, jeme Contenterai dedire que les pieces
envoyées alacademie ne mont pas paru etre des debris
de mezentere humain detaché par Leffet dequelque maladie
Linspection ne men ayant montrée aucune trace, jai
seulement observé que Ces pieces ont Conservé leur texture
naturelle et paroissent avoir Eté Coupées d'un mezentere
qui n'a Eprouvé aucune alteration pendant la vie de
Lanimal dont elles ont été detachées. je laisse alacademie
aporter sur Ces pieces le jugement quelle Croira Convenable.

Mezaize Lejeune

ce 27. 9bre 1766.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 17 d. 3 n° 55